

- ◆ la préparation de soumissions pour des projets d'immobilisations à l'étranger dont les appels d'offres ont été lancés à l'échelle internationale;
- ◆ les activités des associations commerciales ou industrielles nationales qui ne sont pas des organisations de vente, menées pour le compte des sociétés qui en sont membres.

Pour obtenir des renseignements de nature générale, téléphoner à l'InfoCentre au numéro 1 800 267-8376. Pour présenter une demande d'aide, s'adresser au Bureau du commerce international le plus près de chez vous. Au Québec, le PDME est administré par les 13 bureaux régionaux du Bureau fédéral de développement régional (BFDR[Q]) dont les coordonnées sont données plus loin dans cette liste.

Industrie Canada (IC)

Industrie Canada s'est vu confier à sa création un vaste mandat pour améliorer la capacité concurrentielle de l'industrie canadienne en stimulant la croissance des entreprises canadiennes, en favorisant un milieu d'affaires juste et efficace tant pour les sociétés que pour les consommateurs, et en encourageant le commerce dans les domaines des sciences et de la technologie. En ce qui concerne les petites entreprises, ce ministère a été doté de responsabilités particulières :

- ◆ élaborer, mettre en œuvre et promouvoir des politiques nationales favorisant la capacité concurrentielle de l'industrie canadienne à l'échelle internationale, l'amélioration du développement industriel, scientifique et technologique, et l'amélioration de la productivité et de l'efficacité de l'industrie;
- ◆ promouvoir la mobilité des biens, des services et des facteurs de production au Canada;
- ◆ développer et mettre en œuvre des politiques nationales mettant l'accent sur l'entrepreneuriat ainsi que le lancement, la croissance et l'exportation des petites entreprises;
- ◆ élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes nationaux concernant les avantages industriels découlant des politiques d'achats de biens et de services par le gouvernement du Canada; et